SYNDICAT
D'ETUDES ET DE REALISATIONS
POUR LE TRAITEMENT
INTERCOMMUNAL DES DECHETS
(S.E.R.T.R.I.D.)

Réunion du Comité Syndical

du mercredi 6 octobre 2004

CS - 1.02

Désignation du Secrétaire de séance

M. le Président invite le Comité Syndical à procéder, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un membre du Comité pour remplir les fonctions de Secrétaire de Séance.

Monsieur Leouadhi Selim GUEMAZI est désigné, à **l'UNANIMITE**, pour remplir ces fonctions.

Préfecture du Terr. de Belfort
11 OCT. 2004
Service Courrier

****

Ainsi délibéré au siège administratif du S.E.R.TR.I.D., ladite délibération ayant été affichée, par extrait, le 11 OCT. 2004 **, conformément au C.G.C.T.**
Dépôt en préfecture le 11 OCT. 2004

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président du S.E.R.TR.I.D.

Emile GEHANT